

# ECOLE DE RUGBY

## Il a droit :

- au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club,
- à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc..
- à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative
- à l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant,

## Il a le devoir :

- de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants,
- de veiller à la sécurité des joueurs,
- de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir,
- de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage,
- d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances,
- d'échanger avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant,

## Il a aussi le devoir :

- d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe,
- de les faire respecter,
- d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc..
- de veiller à donner à TOUS du temps de jeu,
- de positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs
- d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires, etc..
- de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l'école de Rugby et du Club

Les dirigeants ont mission d'organiser la vie de l'Ecole de Rugby, de « faciliter » la tâche des Educateurs et l'épanouissement des joueurs.

## Le Dirigeant a le devoir :

- de se former ou s'informer pour être performant dans les tâches confiées,
- de connaître précisément son rôle et de s'y tenir,
- d'apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents,
- de respecter les parents, les enfants, l'ensemble des membres du club,
- d'être le lien entre les parents et les éducateurs,
- de décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation,
- de veiller en permanence à une bonne communication interne et externe.

## Il a aussi le devoir :

- d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent,
- d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération
- d'écrire, pour tous, des règles de vie claires et précises,
- de veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous,
- de mettre en place les moyens d'en vérifier le respect : cahiers de présence, de retards, etc ...
- de mettre en place les moyens d'une bonne communication,
- de rechercher en permanence le « travail en équipe ».
- d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.



# IROISE



# LIVRET D'ACCUEIL

## OBJECTIFS ECOLE DE RUGBY

- Accueillir dirigeants, éducateurs , enfants et parents dans une ambiance amicale et familiale avec un « **ESPRIT RUGBY POUR TOUS** »
- Entretenir la **CONVIVIALITE** force naturelle du Club
- Assurer une formation RUGBY aux filles et garçons, adaptée à leur âge et leur niveau.
- Assurer une formation pour les éducateurs, adaptée à leur niveau de compétence.
- Faire jouer tout le monde en associant plaisir, santé et envie.
- PROPOSER** et **ENSEIGNER** les différentes chartes jointes à ce document.
- Organiser des activités extra-sportives rassemblant membres et amis du Rugby.

## REGLEMENT INTERIEUR

- Maintenir les locaux en état de propreté
- Décrasser et retirer les crampons avant de pénétrer dans les locaux.
- Les parents s'associent aux éducateurs et dirigeants pour faire régner la discipline dans les vestiaires.
- Vestiaire 1: moins de 15 moins, de 13 et moins de 11
- Vestiaire 2: moins de 9 et moins de 7
- vestiaire 3: filles
- Les moins de 7 prennent leur douche sous la surveillance de leur parent.
- Les parents accompagnent leur enfant jusqu'à l'intérieur du club house (Parking dangereux et politesse)
- Les enfants ne quittent pas le club seuls, sauf autorisation écrite.
- Gouter prévu à la fin de chaque entraînement, sous responsabilité des dirigeants et parents présents et fourni par le Club.
- Par mesure d'hygiène chaque joueur viendra aux entraînements et aux matchs avec sa propre gourde.

## CHARTE DES PARENTS

**Rôle des parents** : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Education à la vie en société de leurs enfants

### Ils ont le devoir :

- d'adhérer au projet Sportif et Educatif du Club,
  - de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Education
  - **de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif,**
  - d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement
  - **de considérer la compétition comme un « moyen de formation »,**
- se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin
- de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours,
  - de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux,
  - d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe,
  - de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles,
  - d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.

### Ils doivent aussi :

- respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant,
- être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant
  - participer aux actions organisées par l'EDR (tournois, repas)
  - participer au covoiturage lors des déplacements

## CHARTE DU JEUNE JOUEUR

### Le Jeune Joueur a droit :

- à une formation de qualité,
- à un développement en « bonne santé »,
- à son dû de temps de jeu, en compétition,
- au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires et de tout l'environnement, en match notamment
- à l'expression auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer,
- à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés
- au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa différence,
- à un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin »

### Le Jeune Joueur a le devoir :

- d'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe,
  - d'être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau »
  - d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des Installations
  - d'accepter en toute circonstance les décisions des responsables,
  - d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches.
  - de connaître et respecter les règles de vie du groupe
  - de participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc...
  - de gérer de manière responsable son équipement personnel,
  - de transmettre à ses parents toutes les informations qui leur sont destinées,
  - de donner en toutes circonstances une bonne image de son club.
- ### Il a aussi le devoir :
- d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe
  - d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés,
  - d'accepter et de respecter les « différences »